

Réf: Dossier N° 066763

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAYI SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ABATTA, CITE ORI
SAFYR, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/12/2021 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 15/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAYI SARLU »

Objet :
- Informatique;
- Bureautique ;
- Prestation de services diverses;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ABATTA, CITE ORI
SAFYR, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M ASSIGNON KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00620 du 04/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04139/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

